

Droit des contrats et droit des affaires

Niveau : Licence 2

Cursus : Tous

Semestre : S2

Volume horaire : 24h CM

Langue d'enseignement : Français

Intervenant : Agnès Rabagny-Lagoa

Contact : agnes.rabagny@univ-st-etienne.fr

Objectifs du cours :

Le cours a pour objectif d'acquérir les bases du droit des contrats (formation, validité, effets, sanctions) et de développer un raisonnement juridique solide appliqué aux situations contractuelles. Il permet également de comprendre les fondements du droit des affaires, le statut du commerçant, les obligations de publicité, les risques de l'entreprise individuelle et les modes de règlement des litiges. Les étudiants acquièrent enfin les notions essentielles relatives au fonds de commerce et au bail commercial, indispensables à l'activité économique.

Plan de cours :

1^{ère} partie : Le droit des contrats

Leçon 1 : Introduction au droit des contrats

Section 1 : Présentation du droit des contrats

Section 2 : Les principes généraux du droit des contrats

Leçon 2 : La formation du contrat (I). Le consentement et la capacité à contracter

Chapitre 1 : La période précontractuelle

Section 1 : La négociation du contrat

Section 2 : L'offre et l'acceptation

Chapitre 2 : L'existence et la liberté du consentement

Section 1 : L'existence du consentement

Section 2 : Les vices du consentement

Sous-section 1 : Les caractères communs aux vices du consentement

Sous-section 2 : Les différents vices du consentement

Chapitre 3 : La capacité de contracter

Leçon 3 : La formation du contrat (II). Le contenu du contrat



Section 1 : La licéité du contenu contractuel

Section 2 : La détermination du contenu contractuel

Section 3 : L'équilibre du contenu contractuel

Leçon 4 : La formation du contrat (III). La forme du contrat

Leçon 5 : La nullité, sanction de la formation irrégulière du contrat

Leçon 6 : Les effets du contrat (I). La force obligatoire

Section 1 : Exposé du principe.

Section 2 : L'imprévision.

Leçon 7 : Les effets du contrats (II). L'effet relatif du contrat

Leçon 8 : Les sanctions de l'inexécution

2^{ème} partie : Le droit des affaires

Leçon 9 : Présentation du droit des affaires

Leçon 10 : Le commerçant et les professions non commerciales

Section 1 : Le commerçant

Section 2 : Les professions non commerciales

Leçon 11 : La publicité de l'entreprise

Section 1 : Le Registre national des entreprises

Section 2 : Le maintien du Registre du commerce et des sociétés

Leçon 12 : L'entreprise individuelle et ses dangers

Section 1 : La création d'une société à risque limité

Section 2 : Le dispositif *Loi Madelin*

Section 3 : L'insaisissabilité de plein droit de la résidence principale et la déclaration notariée d'insaisissabilité

Section 4 : L'entrepreneur exerçant en nom propre

Leçon 13 : Le règlement des litiges en droit des affaires

Section 1 : Le Tribunal de commerce et le Tribunal des affaires économiques

Section 2 : L'arbitrage



Leçon 14 : Le fonds de commerce et le bail commercial

Section 1 : Le fonds de commerce

Section 2 : Le bail commercial

Sous-Section 1 : Les règles propres aux baux commerciaux.

Sous-Section 2 : Le loyer.

Sous-Section 3 : La propriété commerciale.

Compétences développées :

Les étudiants apprennent à analyser la formation d'un contrat, à identifier les conditions de validité et les causes de nullité. Ils développent la capacité à qualifier juridiquement une situation contractuelle et à mobiliser un raisonnement structuré pour résoudre un problème d'inexécution. Ils acquièrent les bases nécessaires pour comprendre le statut du commerçant, les obligations de publicité et les risques liés à l'entreprise individuelle. Ils deviennent capables d'identifier les juridictions compétentes en matière commerciale et les principes de l'arbitrage. Enfin, ils maîtrisent les notions essentielles relatives au fonds de commerce et au bail commercial, indispensables à l'activité économique.

Modalités d'évaluation : Contrôle en fin de semestre

Prérequis : Cours d'Introduction au droit de L1

Bibliographie / références :

- Malaurie, Ph., Aynès, L., *Les obligations*, LGDJ, coll. « Précis ».
- Legeais, D., *Droit commercial*, LexisNexis, coll. « Manuel », dernière édition.